

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 12/11/2024 - 164507 - 2006 B 06194 - 489 179 713 - KUWAIT PETROLEUM AVIATION
(FRANCE) SAS



Société d'Expertise comptable et de Commissariat aux comptes.
Membre du groupement d'Auditeurs DFK-International.
2 rue Henri Bergson - BP 60043 - 67013 STRASBOURG
strasbourg@secal.fr - www.secal.fr

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

SASU KUWAIT PETROLEUM AVIATION FRANCE

**3 RUE DU COLONEL MOLL
75017 PARIS**

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Z. H. H.', is written over a faint, illegible stamp or watermark.

 **Sommaire**

Attestation d'Expert Comptable	3
Comptes annuels	5
Bilan	6
Compte de résultat	8
Annexe légale	9
Etats détaillés	25
Détail du bilan	26
Détail du compte de résultat	30
Etats de gestion	33
Soldes intermédiaires de gestion	34
Capacité d'autofinancement	35
Tableau de financement	36
Liasse fiscale	37
Autres détails	61

 **Attestation d'Expert Comptable****COMPTES ANNUELS**

Dans le cadre de la mission des comptes annuels confiée à notre cabinet par votre entreprise :

SASU KUWAIT PETROLEUM AVIATION FRANCE

pour l'exercice du 01 avril 2023 au 31 mars 2024, Monsieur KAISER Pierre Expert-Comptable Responsable Technique de la mission a effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des experts comptables.

A la date de nos travaux et à l'issue de ceux-ci, il n'a pas été relevé d'éléments remettant en cause

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 61 pages, se caractérisent par les données suivantes :

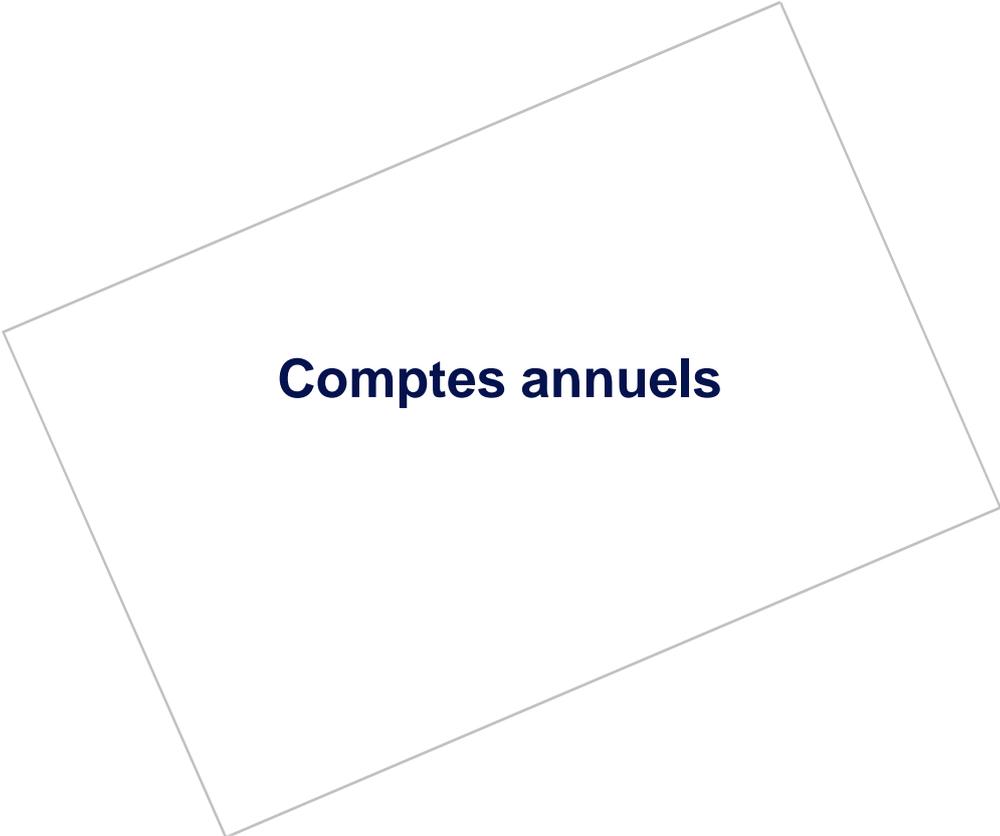
	Montant en euros
Total bilan	1 534 684 309
Chiffre d'affaires	1 178 646 534
Résultat net comptable (Perte)	-150 999

Fait à STRASBOURG

Le 13 mai 2024

KAISER Pierre
Expert-Comptable

MOHR Jean-Luc
Président du Directoire



Comptes annuels

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/03/24	Net au 31/03/23
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développemen				
Concessions, brevets et droits assimilé	179 079	179 079		
Fonds commercial	1		1	1
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	53 096		53 096	53 096
Constructions	3 081 307	2 661 053	420 254	146 068
Installations techniques, matériel et out	1 026 572	536 410	490 163	501 415
Autres immobilisations corporelles	2 617 634	2 184 628	433 006	394 113
Immobilisations en cours / Avances et				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 608 003	1 285 690	322 313	173 028
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	241 573		241 573	311 573
ACTIF IMMOBILISE	8 807 265	6 846 859	1 960 405	1 579 293
Stocks				
Matières premières et autres approvisi				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	82 889 205		82 889 205	126 775 245
Créances				
Clients et comptes rattachés	62 414 579	429 958	61 984 620	171 500 032
Fournisseurs débiteurs	1 249 546 154		1 249 546 154	1 561 941 866
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	2 463 247		2 463 247	2 273 679
Autres créances	2 166 605		2 166 605	397 746
Divers				
Avances et acomptes versés sur comm				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 523 220		2 523 220	3 177 530
Charges constatées d'avance	130 331 660		130 331 660	2 239 962
ACTIF CIRCULANT	1 532 334 669	429 958	1 531 904 710	1 868 306 061
Charges à répartir sur plusieurs exerci				
Prime de remboursement des obligatio				
Ecarts de conversion - Actif	819 193		819 193	5 579 464
COMPTES DE REGULARISATION	819 193		819 193	5 579 464
TOTAL ACTIF	1 541 961 127	7 276 818	1 534 684 309	1 875 464 817

Bilan

	Net au 31/03/24	Net au 31/03/23
PASSIF		
Capital social ou individuel	10 000 000	10 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	1 000 000	1 000 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-60 542 513	-42 530 842
RESULTAT DE L'EXERCICE	-150 999	-18 011 671
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	-49 693 511	-49 542 513
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	819 193	5 579 464
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	819 193	5 579 464
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		450
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		450
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	157 853 027	152 812 877
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	131 897	6 729 263
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 392 249 086	1 722 746 268
Personnel		
Organismes sociaux		
Etat, Impôts sur les bénéfices	315 959	281 130
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	121 380	449 108
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	542	65 048
Dettes fiscales et sociales	437 881	795 286
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	30 405 882	35 405 259
Produits constatés d'avance		
DETTES	1 581 077 773	1 918 489 404
Ecarts de conversion - Passif	2 480 854	938 462
TOTAL PASSIF	1 534 684 309	1 875 464 817

Compte de résultat

	du 01/04/23 au 31/03/24 12 mois	%	du 01/04/22 au 31/03/23 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS	1 227 709 677	104,16	1 620 595 355	106,95	-392 885 678	-24,24
Ventes de marchandises	1 107 252 393	93,94	1 483 670 970	97,91	-376 418 577	-25,37
Production vendue	71 394 141	6,06	31 667 890	2,09	39 726 251	125,45
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	49 063 143	4,16	105 256 495	6,95	-56 193 352	-53,39
CONSOMMATION M/SES & MAT	1 180 544 050	100,16	1 529 879 503	100,96	-349 335 452	-22,83
Achats de marchandises	1 062 890 240	90,18	1 524 164 791	100,58	-461 274 551	-30,26
Variation de stock (m/ses)	54 408 031	4,62	-53 094 611	-3,50	107 502 642	-202,47
Achats de m.p & aut.approv.	2 842 702	0,24	2 606 329	0,17	236 373	9,07
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	60 403 078	5,12	56 202 994	3,71	4 200 084	7,47
MARGE SUR M/SES & MAT	47 165 627	4,00	90 715 852	5,99	-43 550 226	-48,01
CHARGES	41 296 652	3,50	108 762 592	7,18	-67 465 939	-62,03
Impôts, taxes et vers. assim.	120 743	0,01	90 946	0,01	29 797	32,76
Salaires et Traitements						
Charges sociales						
Amortissements et provisions	1 265 895	0,11	16 210 188	1,07	-14 944 293	-92,19
Autres charges	39 910 014	3,39	92 461 457	6,10	-52 551 443	-56,84
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 868 974	0,50	-18 046 739	-1,19	23 915 714	-132,52
Produits financiers	1 153 034	0,10	1 175 974	0,08	-22 940	-1,95
Charges financières	7 137 474	0,61	1 140 280	0,08	5 997 194	525,94
Résultat financier	-5 984 440	-0,51	35 694		-6 020 134	NS
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	-115 466	-0,01	-18 011 046	-1,19	17 895 580	-99,36
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles	704		625		79	12,64
Résultat exceptionnel	-704		-625		-79	12,64
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	34 829				34 829	
RESULTAT DE L'EXERCICE	-150 999	-0,01	-18 011 671	-1,19	17 860 672	-99,16

Annexe légale

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU KUWAIT PETROLEUM AVIATION FRANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2024, dont le total est de 1 534 684 309 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 150 999 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers consolidés sont établis par la société KUWAIT PETROLEUM EUROPE B.V. dont le siège est situé Schenkade 50,2595 AR La Haye, Pays Bas, ainsi que par la société mère ultime KUWAIT PETROLEUM CORPORATION dont le siège social est situé P.O. Box 26565, Safat 13126, Le Koweït.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 26 décembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 à 5 ans
- * Constructions : 20 ans
- * Installations techniques : 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 10 ans
- * Matériel de transport : 8 à 11 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 5 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1			1
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	179 079			179 079
Immobilisations incorporelles	179 080			179 080
- Terrains	53 096			53 096
- Constructions sur sol propre	2 722 016	359 291		3 081 307
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 026 572			1 026 572
- Installations générales, agencements aménagements divers	73 994	17 415		91 409
- Matériel de transport	2 906 732		409 371	2 497 361
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	28 864			28 864
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	6 811 274	376 707	409 371	6 778 609
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 607 011	992		1 608 003
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	311 573		70 000	241 573
Immobilisations financières	1 918 584	992	70 000	1 849 576
ACTIF IMMOBILISE	8 908 938	377 699	479 371	8 807 265

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/03/2024
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	179 079			179 079
Immobilisations incorporelles	179 079			179 079
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	2 575 948	85 105		2 661 053
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	525 158	11 252		536 410
- Installations générales, agencements aménagements divers	601			601
- Matériel de transport	2 586 011		430 849	2 155 163
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	28 864			28 864
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	5 716 582	96 357	430 849	5 382 091
ACTIF IMMOBILISE	5 895 661	96 357	430 849	5 561 170

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 447 163 817 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	241 573		241 573
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	62 414 579	62 414 579	
Autres	1 254 176 005	1 254 176 005	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	130 331 660	130 331 660	
Total	1 447 163 817	1 446 922 244	241 573
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Etat - produits à recevoir	20 350
Divers - produits à recevoir	2 727
Total	23 077

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000 000,00 euros décomposé en 4 000 000 titres d'une valeur nominale de 2,50 euros.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de p ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
KUWAIT PETROLEUM EUROPE B.V. 2595AR LE HAGUE	100,00	4 000 000,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Provisions

Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	5 579 464	819 193	5 579 464		819 193
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	5 579 464	819 193	5 579 464		819 193
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		819 193	5 579 464		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 580 945 876 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 392 249 086	1 392 249 086		
Dettes fiscales et sociales	437 881	437 881		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	188 258 909	188 258 909		
Produits constatés d'avance				
Total	1 580 945 876	1 580 945 876		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	123 409 997
Etat - autres charges à payer	542
Total	123 410 539

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	13 683 196		
Charges constatées d'avances - aut	1 252 653		
Charges constatées d'avance	1 667		
Charges constatées d'avance	115 394 144		
Total	130 331 660		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	1 107 252 393		1 107 252 393
Produits des activités annexes	71 394 141		71 394 141
TOTAL	1 178 646 534		1 178 646 534

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/04/2015, la société SASU KUWAIT PETROLEUM AVIATION FRANCE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SASU KUWAIT PETROLEUM FRANCE, 3 RUE DU COLONEL MOLL 75017 PARIS.

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Néant

Continuité d'exploitation

La société Kuwait Petroleum Corporation a confirmé, par lettre datée du 18 avril 2024, son soutien financier à sa filiale Kuwait Petroleum Aviation France SAS pour une durée de 12 mois à compter de la date d'approbation des comptes clos le 31/03/2024, permettant de garantir la continuité d'exploitation de sa filiale.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	18 351
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	18 351
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Une garantie à première demande a été contractée entre la société Kuwait Petroleum Aviation France et Comité Professionnel des Stocks Stratégiques Pétroliers C.P.S.S.P) conformément à la réglementation sur les stocks stratégiques pétroliers.

La garantie bancaire s'élève à 2 717 000 €.

Engagement de retraite

La société ne disposant d'aucun effectif, aucun engagement retraite n'est prévu et calculé.

Parties liées

Il n'existe pas de transactions avec les parties liées en cours à la date d'arrêté des comptes ou ayant eu des effets sur l'exercice qui présentent une importance significative et qui n'ont pas été conclues à des conditions normales de marchés.

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

La dette future d'impôts dépendra des résultats futurs de la société difficilement prévisibles étant donné la conjoncture actuelle.

Déficits reportables

Le déficit reportable s'élève au 31 mars 2024 à 76 682 285 euros.

Tableau des filiales (PCG)

	Capital	Reserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote part du capital détenue (%)	Valeur comptable des titres	Prêts et avances consentis non remboursés	Montant des cautions et avales données par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultats du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'ex.	Observations
A. RENSEIGNEMENTS DETAIL SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
SNC SERVICE AVIATION PARI	360 000	1 108 097	33,33				8 582 611	445 049		
B. RENSEIGNEMENTS GLOB SUR LES AUTRES TITRES										

Tableau des filiales (partie 2)

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
(détenues à + 50 %)					
(détenues entre 10 et 50%)	369 366	319 929			

 Effectif

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
	0	0

La société ne dispose d'aucun effectif.

REMUNERATIONS DES ORAGNES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Procès-verbal des décisions de l'Associé unique du 31 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trente et un octobre,
A dix sept heures

LA SOUSSIGNEE,

Kuwait Petroleum Europe B.V, (ci-après "**KPE**" ou "**l'Associé Unique**"), société de droit néerlandais, dont le siège social est situé Schenkade 50, 2595 AR, La Hague, Pays Bas, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés au Pays Bas sous le numéro 24148084 et représentée par de Kreij R.J.C et Al-Jasem A.H.E.H, membres du Comité de Direction,

Associé Unique de la société Kuwait Petroleum Aviation France S.A.S. (ci-après "**KPAF**"),

Etant rappelé que la société DELOITTE & ASSOCIES, commissaire aux comptes titulaire, régulièrement informée de l'ordre du jour sur lequel l'Associé Unique est appelé à statuer, est absente et excusée,

Après avoir pris connaissance des documents suivants, qui ont été préalablement mis à sa disposition, au siège social :

- Comptes annuels de la société KPAF correspondant à l'exercice 2023 / 2024 ;
- Rapport de gestion du Président de la société KPAF pour l'exercice 2023 / 2024 ;
- Rapport du commissaire aux comptes titulaire de la société KPAF sur les comptes annuels de l'exercice 2023 / 2024 ;
- Projets de résolutions soumis à l'Associé unique ;

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion du Président de la société KPAF relatif aux opérations menées au cours de l'exercice social clos le 31 mars 2024
- Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de la société KPAF clos le 31 mars 2024
- Approbation des comptes annuels de la société KPAF, correspondant à l'exercice social clos le 31 mars 2024 et quitus au Président
- Affectation des résultats de la société KPAF
- Renouvellement du mandat de directeur général délégué
- Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes
- Pouvoirs pour formalités

A pris les décisions suivantes :

Première décision

L'Associé unique,

- Après lecture du rapport de gestion du Président de la société KPAF concernant les opérations de l'exercice clos le 31 mars 2024 ;
- Après lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de cet exercice ;

approuve les comptes de la société KPAF correspondant à l'exercice clos le 31 mars 2024, tels qu'ils ont été arrêtés, faisant état d'un déficit de 150.999 €.

L'Associé unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes annuels ou résumés dans le rapport de gestion du Président.

L'Associé unique constate que les capitaux propres demeurent inférieurs à la moitié du capital social et qu'ils n'ont pas été reconstitués dans les délais légaux.

L'Associé unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Deuxième décision

L'Associé unique décide d'affecter le déficit de 150.999 € de l'exercice 2023 / 2024 au compte "report à nouveau".

Troisième décision

Conformément à l'article 12 des statuts de la Société, l'Associé unique décide de renouveler le mandat de Directeur Général Délégué de Monsieur Riccardo SQUITIERI, né le 31 janvier 1976, de nationalités britannique et italienne, pour une nouvelle durée de trois ans.

Quatrième décision

L'Actionnaire unique constate que le mandat du commissaire aux comptes est arrivé à échéance.

Par conséquent, l'Actionnaire décide de renouveler pour une durée de 6 années le mandat de commissaire aux comptes de la société DELOITTE & ASSOCIES, société anonyme, située 6, place de la Pyramide – 92800 Puteaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 572 028 041.

Cinquième décision

L'Associé unique donne tous pouvoirs au Président, au Directeur Général Délégué et au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité prescrites par la loi, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

De tout ce qui est dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par les représentants légaux de l'Associé unique.


Rutger Jan de Kreij (Nov 5, 2024 14:48 GMT+1)

de Kreij R.J.C
P/O Associé Unique


Adel Al Jasem (Nov 5, 2024 16:42 GMT+1)

Al-Jasem A.H.E.H
P/O Associé Unique

Signature:

Email:

Signature:

Email:

KUWAIT PETROLEUM AVIATION FRANCE

Société par actions simplifiée

3, rue du Colonel Moll

75017 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2024

KUWAIT PETROLEUM AVIATION FRANCE

Société par actions simplifiée

3, rue du Colonel Moll
75017 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2024

À l'associé unique de la société Kuwait Petroleum Aviation France

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Kuwait Petroleum Aviation France relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er avril 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 22 octobre 2024

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Jean-Marie MAILLIER

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/03/24	Net au 31/03/23
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développemen				
Concessions, brevets et droits assimilé	179 079	179 079		
Fonds commercial	1		1	1
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	53 096		53 096	53 096
Constructions	3 081 307	2 661 053	420 254	146 068
Installations techniques, matériel et out	1 026 572	536 410	490 163	501 415
Autres immobilisations corporelles	2 617 634	2 184 628	433 006	394 113
Immobilisations en cours / Avances et				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 608 003	1 285 690	322 313	173 028
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	241 573		241 573	311 573
ACTIF IMMOBILISE	8 807 265	6 846 859	1 960 405	1 579 293
Stocks				
Matières premières et autres approvisi				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	82 889 205		82 889 205	126 775 245
Créances				
Clients et comptes rattachés	62 414 579	429 958	61 984 620	171 500 032
Fournisseurs débiteurs	1 249 546 154		1 249 546 154	1 561 941 866
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfécies				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	2 463 247		2 463 247	2 273 679
Autres créances	2 166 605		2 166 605	397 746
Divers				
Avances et acomptes versés sur comm				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 523 220		2 523 220	3 177 530
Charges constatées d'avance	130 331 660		130 331 660	2 239 962
ACTIF CIRCULANT	1 532 334 669	429 958	1 531 904 710	1 868 306 061
Charges à répartir sur plusieurs exerci				
Prime de remboursement des obligatio				
Ecarts de conversion - Actif	819 193		819 193	5 579 464
COMPTES DE REGULARISATION	819 193		819 193	5 579 464
TOTAL ACTIF	1 541 961 127	7 276 818	1 534 684 309	1 875 464 817

Bilan

	Net au 31/03/24	Net au 31/03/23
PASSIF		
Capital social ou individuel	10 000 000	10 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000 000	1 000 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-60 542 513	-42 530 842
RESULTAT DE L'EXERCICE	-150 999	-18 011 671
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	-49 693 511	-49 542 513
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	819 193	5 579 464
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	819 193	5 579 464
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		450
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		450
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	157 853 027	152 812 877
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	131 897	6 729 263
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 392 249 086	1 722 746 268
Personnel		
Organismes sociaux		
Etat, Impôts sur les bénéfices	315 959	281 130
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	121 380	449 108
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	542	65 048
Dettes fiscales et sociales	437 881	795 286
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	30 405 882	35 405 259
Produits constatés d'avance		
DETTES	1 581 077 773	1 918 489 404
Ecart de conversion - Passif	2 480 854	938 462
TOTAL PASSIF	1 534 684 309	1 875 464 817

Compte de résultat

	du 01/04/23 au 31/03/24 12 mois	%	du 01/04/22 au 31/03/23 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS	1 227 709 677	104,16	1 620 595 355	106,95	-392 885 678	-24,24
Ventes de marchandises	1 107 252 393	93,94	1 483 670 970	97,91	-376 418 577	-25,37
Production vendue	71 394 141	6,06	31 667 890	2,09	39 726 251	125,45
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	49 063 143	4,16	105 256 495	6,95	-56 193 352	-53,39
CONSOMMATION M/SES & MAT	1 180 544 050	100,16	1 529 879 503	100,96	-349 335 452	-22,83
Achats de marchandises	1 062 890 240	90,18	1 524 164 791	100,58	-461 274 551	-30,26
Variation de stock (m/ses)	54 408 031	4,62	-53 094 611	-3,50	107 502 642	-202,47
Achats de m.p & aut.approv.	2 842 702	0,24	2 606 329	0,17	236 373	9,07
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	60 403 078	5,12	56 202 994	3,71	4 200 084	7,47
MARGE SUR M/SES & MAT	47 165 627	4,00	90 715 852	5,99	-43 550 226	-48,01
CHARGES	41 296 652	3,50	108 762 592	7,18	-67 465 939	-62,03
Impôts, taxes et vers. assim.	120 743	0,01	90 946	0,01	29 797	32,76
Salaires et Traitements						
Charges sociales						
Amortissements et provisions	1 265 895	0,11	16 210 188	1,07	-14 944 293	-92,19
Autres charges	39 910 014	3,39	92 461 457	6,10	-52 551 443	-56,84
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 868 974	0,50	-18 046 739	-1,19	23 915 714	-132,52
Produits financiers	1 153 034	0,10	1 175 974	0,08	-22 940	-1,95
Charges financières	7 137 474	0,61	1 140 280	0,08	5 997 194	525,94
Résultat financier	-5 984 440	-0,51	35 694		-6 020 134	NS
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	-115 466	-0,01	-18 011 046	-1,19	17 895 580	-99,36
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles	704		625		79	12,64
Résultat exceptionnel	-704		-625		-79	12,64
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	34 829				34 829	
RESULTAT DE L'EXERCICE	-150 999	-0,01	-18 011 671	-1,19	17 860 672	-99,16

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU KUWAIT PETROLEUM AVIATION FRANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2024, dont le total est de 1 534 684 309 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 150 999 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers consolidés sont établis par la société KUWAIT PETROLEUM EUROPE B.V. dont le siège est situé Schenkade 50,2595 AR La Haye, Pays Bas, ainsi que par la société mère ultime KUWAIT PETROLEUM CORPORATION dont le siège social est situé P.O. Box 26565, Safat 13126, Le Koweït.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 26 décembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 à 5 ans
- * Constructions : 20 ans
- * Installations techniques : 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 10 ans
- * Matériel de transport : 8 à 11 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 5 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

 Règles et méthodes comptables**Produits et charges exceptionnels**

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1			1
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	179 079			179 079
Immobilisations incorporelles	179 080			179 080
- Terrains	53 096			53 096
- Constructions sur sol propre	2 722 016	359 291		3 081 307
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 026 572			1 026 572
- Installations générales, agencements aménagements divers	73 994	17 415		91 409
- Matériel de transport	2 906 732		409 371	2 497 361
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	28 864			28 864
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	6 811 274	376 707	409 371	6 778 609
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 607 011	992		1 608 003
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	311 573		70 000	241 573
Immobilisations financières	1 918 584	992	70 000	1 849 576
ACTIF IMMOBILISE	8 908 938	377 699	479 371	8 807 265

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/03/2024
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	179 079			179 079
Immobilisations incorporelles	179 079			179 079
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	2 575 948	85 105		2 661 053
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	525 158	11 252		536 410
- Installations générales, agencements aménagements divers	601			601
- Matériel de transport	2 586 011		430 849	2 155 163
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	28 864			28 864
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	5 716 582	96 357	430 849	5 382 091
ACTIF IMMOBILISE	5 895 661	96 357	430 849	5 561 170

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 447 163 817 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	241 573		241 573
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	62 414 579	62 414 579	
Autres	1 254 176 005	1 254 176 005	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	130 331 660	130 331 660	
Total	1 447 163 817	1 446 922 244	241 573
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Etat - produits à recevoir	20 350
Divers - produits à recevoir	2 727
Total	23 077

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000 000,00 euros décomposé en 4 000 000 titres d'une valeur nominale de 2,50 euros.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de p ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
KUWAIT PETROLEUM EUROPE B.V. 2595AR LE HAGUE	100,00	4 000 000,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Provisions

Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	5 579 464	819 193	5 579 464		819 193
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	5 579 464	819 193	5 579 464		819 193
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		819 193	5 579 464		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 580 945 876 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 392 249 086	1 392 249 086		
Dettes fiscales et sociales	437 881	437 881		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	188 258 909	188 258 909		
Produits constatés d'avance				
Total	1 580 945 876	1 580 945 876		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	123 409 997
Etat - autres charges à payer	542
Total	123 410 539

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	13 683 196		
Charges constatées d avances - aut	1 252 653		
Charges constatées d avance	1 667		
Charges constatées d avance	115 394 144		
Total	130 331 660		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	1 107 252 393		1 107 252 393
Produits des activités annexes	71 394 141		71 394 141
TOTAL	1 178 646 534		1 178 646 534

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/04/2015, la société SASU KUWAIT PETROLEUM AVIATION FRANCE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SASU KUWAIT PETROLEUM FRANCE, 3 RUE DU COLONEL MOLL 75017 PARIS.

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Néant

Continuité d'exploitation

La société Kuwait Petroleum Corporation a confirmé, par lettre datée du 18 avril 2024, son soutien financier à sa filiale Kuwait Petroleum Aviation France SAS pour une durée de 12 mois à compter de la date d'approbation des comptes clos le 31/03/2024, permettant de garantir la continuité d'exploitation de sa filiale.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	18 351
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	18 351
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Une garantie à première demande a été contractée entre la société Kuwait Petroleum Aviation France et Comité Professionnel des Stocks Stratégiques Pétroliers C.P.S.S.P) conformément à la réglementation sur les stocks stratégiques pétroliers.

La garantie bancaire s'élève à 2 717 000 €.

Engagement de retraite

La société ne disposant d'aucun effectif, aucun engagement retraite n'est prévu et calculé.

Parties liées

Il n'existe pas de transactions avec les parties liées en cours à la date d'arrêté des comptes ou ayant eu des effets sur l'exercice qui présentent une importance significative et qui n'ont pas été conclues à des conditions normales de marchés.

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

La dette future d'impôts dépendra des résultats futurs de la société difficilement prévisibles étant donné la conjoncture actuelle.

Déficits reportables

Le déficit reportable s'élève au 31 mars 2024 à 76 682 285 euros.

Tableau des filiales (PCG)

	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote part du capital détenue (%)	Valeur comptable des titres	Prêts et avances consentis non remboursés	Montant des cautions et avales données par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultats du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'ex.	Observations
A. RENSEIGNEMENTS DETAIL SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
SNC SERVICE AVIATION PARI	360 000	1 108 097	33,33				8 582 611	445 049		
B. RENSEIGNEMENTS GLOB SUR LES AUTRES TITRES										

Tableau des filiales (partie 2)

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
(détenues à + 50 %)					
(détenues entre 10 et 50%)	369 366	319 929			

 **Effectif**

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
	0	0

La société ne dispose d'aucun effectif.

REMUNERATIONS DES ORAGNES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.